



**PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ORIENTALES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer**

Service de l'économie agricole
unité Feader HSI GC - Filières - Crises - Structures
Affaire suivie par : Ludovic SERVANT
Tél : 04 68 38 10 34
Mèl : ludovic.servant@pyrenees-orientales.gouv.fr

Perpignan, le 01 Septembre 2022

Le Chef du Service Economie Agricole
à
Mme Aleth LAPOSTOLLE
DDTM 66 / SEFSR

Objet : Dossier de permis de construire d'une centrale solaire au sol à PIA

PC 06614122E0044

Nous avons reçu pour examen et avis le dossier de centrale photovoltaïque au sol déposé par la SASU AFD44, représenté par M. Olivier CARRE, 32 Chemin de Touny, 81150 LAGRAVE.

Les travaux sont prévus : Chemin de Las Vinyes 66380 PIA.

- **Situation du site avant projet** : Site d'étude non localisé dans une zone agricole . Ce site est prolongé à l'Ouest et au Sud par des activités commerciales et des habitations.
- **Situation du site après projet** : Construction d'une centrale photovoltaïque au sol .

Le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Pia référence le site dans les zones Np et 1AU1 .
Le projet se situe sur une emprise au sol d'une surface de 3,7 hectares.

Le dossier précise qu'aucune activité agricole n'est recensée sur le site depuis plus de 30 ans .
Les parcelles ne sont pas déclarées à la PAC. Il s'agit d'une ancienne friche industrielle.

En conséquence, le projet n'est pas soumis aux dispositions des articles L.112-1-3 et suivants du code rural et de la pêche maritime concernant l'évaluation agricole et la compensation agricole collective.

J'émet un avis favorable.

Le Chef du service de l'économie agricole


Didier THOMAS

copie : SA/CTAD/AD